



Tableau de Bord

Saison

2012/2013

Fédération Départementale des Chasseurs du Gard

182 Route de Sauve – BP 57012 – 30910 NIMES Cedex 2

SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT	4
CONSEIL D'ADMINISTRATION FDC30	5
TACHES PROFESSIONNELLES	6
CREDITS PHOTOGRAPHIQUES.....	8
LA CHASSE DANS LE GARD	9
I- ÉLÉMENTS STRUCTURELS CYNEGETIQUES.....	9
1. <i>Les chasseurs</i>	9
A. Cotisations fédérales départementale et nationale	9
B. Cotisations fédérales temporaires.....	10
C. Cotisation grand gibier individuelle départementale	10
D. Cotisation grand gibier territoriale	11
E. Action sur la réduction des cotisations en faveur des jeunes chasseurs	12
F. Étude du phénomène de cessation d'activité des adhérents individuels	13
G. Service offre d'assurance aux adhérents individuels.....	15
H. Service offre d'assurance aux responsables de sociétés de chasse	15
2. <i>Les territoires de chasse</i>	16
A. Description du milieu et habitats de la faune sauvage	16
B. Descriptif des sites d'intérêts environnementaux	18
C. Structuration des territoires de chasse (sociétés de chasse, ACCA, ...).....	19
3. <i>Organisation de la chasse</i>	20
A. Les organismes institutionnels.....	20
B. La Fédération départementale des chasseurs	20
C. Les associations spécialisées.....	21
D. Les partenaires publics et privés.....	21
E. Les référents et intervenants extérieurs professionnels ou bénévoles	22
F. Les lieutenants de louveterie.....	23
II. GESTION DES ESPECES.....	25
1. <i>Le Grand Gibier sédentaire</i>	25
A. Gestion du Sanglier	25
a. Unité de Gestion	25
b. Inventaire des prélèvements	26
c. Niveau cynégétique	29
d. Études et suivis	29
B. Gestion Cervidés et Mouflon	30
a. Comité de gestion Cervidés et Mouflon.....	30
b. Inventaire des prélèvements	30
c. Études et suivi	38
2. <i>Le Petit gibier sédentaire</i>	40
A. Gestion du Petit gibier	40
a. Unités de gestion	40
b. Recueil des prélèvements	41
c. Prélèvements Lièvre, Lapin, Perdrix, Faisan	43
d. Prélèvements des autres espèces de gibier (*)	49
e. Études et suivi	50
f. Actions liées à l'aménagement du milieu favorable au Petit gibier	56
g. Actions en faveur du repeuplement	66
h. Concours actions cynégétiques « Roland GOUVERNET ».....	69
i. Prix « Chasse Durable Sud de France »	70
3. <i>Les Migrateurs</i>	71
A. Les Migrateurs terrestres.....	71
a. Les prélèvements	72
b. Études et suivis	76
B. Le Gibier d'eau	86
a. Les Prélèvements	87
b. Études et suivis	90
4. <i>Prédateurs et déprédateurs</i>	96
A. Les Prélèvements	96
B. Suivi par comptages.....	99
C. Effectifs piégeurs	99

D.	Recueil des plaintes de dégâts	100
E.	Aide à la régulation des prédateurs	101
III.	DEGATS DE GIBIER	104
1.	<i>Indemnisation des dégâts de grand gibier</i>	104
2.	<i>Dégâts de petit gibier</i>	107
3.	<i>Prévention des dégâts de gibier</i>	108
A.	Matériel de clôture	108
B.	Aide aux adhérents	109
C.	Protocoles dégâts	110
IV.	MESURES REALISEES SUR L'AGRAINAGE	111
1.	<i>Agrainage</i>	111
2.	<i>Affouragement</i>	111
V.	FORMATION ET PROMOTION DE LA CHASSE	112
1.	<i>Formations accomplies</i>	112
2.	<i>Promotion de la chasse</i>	121
A.	Foires et salons	121
B.	Animations nature	122
C.	Actions promotionnelles chasse au vol	122
D.	Promotion chasse et dressage au chien d'arrêt	123
E.	Panneaux publicitaires	124
F.	Revue fédérale	125
G.	Internet	125
VI.	SECURITE DES CHASSEURS ET DES NON CHASSEURS	126
1.	<i>Inventaire des accidents</i>	126
2.	<i>Communication</i>	127
3.	<i>Formation</i>	127
4.	<i>Service des agents de développement au sein des territoires</i>	127
5.	<i>Aide financière aux adhérents</i>	128
6.	<i>Veille sanitaire</i>	128
A.	SAGIR	128
B.	Traitement introduction gibier	130
C.	Pack hygiène venaison	130
D.	Gestion des déchets de grand gibier, par la mise en place de filières pilotes	130
E.	Collisions routières	132
VII.	SERVICE ACTION PREVENTION BRACONNAGE	134
1.	<i>Bilan d'activité</i>	134
2.	<i>Collaboration et partenariat police de la chasse</i>	135
3.	<i>Procès verbaux d'infraction à la police de la chasse</i>	135
VIII.	GESTION FONCIERE	136

LE MOT DU PRESIDENT

La publication du tableau de bord, met en relief l'accomplissement des missions statutaires assumées par la Fédération Départementale des Chasseurs du Gard au titre de la saison 2012/2013. Il présente l'ensemble des moyens structurels qui ont été déployés et le bilan des actions techniques obtenu à l'échelle du département. Les résultats se trouvant être en adéquation avec l'objectif d'agir en faveur de la défense de l'intérêt général de la chasse et l'exercice d'une action politique cynégétique forte et structurée à l'échelle des territoires.



La Fédération Départementale des Chasseurs est une association loi 1901, à statut Ministériel, qui est agréée au titre d'association de protection de la nature (Article L141-1 du Code de l'Environnement) et membre de la Fondation Nationale pour la Protection des Habitats et de la Faune Sauvage.

Elle a pour objet de participer à la mise en valeur du patrimoine cynégétique départemental et à la protection et à la gestion de la faune sauvage ainsi que de ses habitats. Elle assure la promotion et la défense de la chasse ainsi que des intérêts de ses adhérents et coordonne les actions des associations communales et intercommunales de chasse agréées.

Elle conduit des actions d'information, d'éducation et d'appui technique à l'intention des gestionnaires des territoires et des chasseurs. Elle organise la formation des candidats aux épreuves théoriques et pratiques de l'examen pour la délivrance du permis de chasser et apporte son concours à l'organisation matérielle de l'examen du permis de chasser.

La Fédération apporte son concours à la validation du permis de chasser.

Elle conduit des actions de prévention des dégâts de gibier et assure l'indemnisation des dégâts de grand gibier dans les conditions prévues par les articles L. 426-1 et L. 426-5 du code de l'environnement.

Elle élabore, en association avec les propriétaires, les gestionnaires et les usagers des territoires concernés, un schéma départemental de gestion cynégétique, conformément aux dispositions de l'article L. 421-7 du code de l'environnement.

La Fédération Départementale des Chasseurs du Gard agit en faveur de la prévention du braconnage et peut exercer les droits reconnus à la partie civile en ce qui concerne les faits constituant une infraction aux dispositions du titre II du livre IV du code de l'environnement et des textes pris pour son application et portant un préjudice direct ou indirect aux intérêts collectifs, matériels et moraux qu'elle a pour objet de défendre.

Grâce à l'action de collaboration conduite avec les partenaires institutionnels publics et privés la Fédération du Gard assoie une volonté de mener une politique cynégétique prospective dans le cadre de l'amélioration de la gestion des espèces et des espaces et de nouer des relations servant à valoriser la pratique d'une chasse respectueuse des règles de sécurité, raisonnable et durable.

Gilbert BAGNOL
Président

CONSEIL D'ADMINISTRATION FDC30

Président

Gilbert BAGNOL
Vice-président
René SERRES
Robert ROUTIER

Secrétaire Général
Georges PEYRIC

Trésorier
Bernard PAGES

Secrétaire général adjoint
Claude SABATIER

Trésorier adjoint
Sylvain ROGER

Norbert CAUSSE, François CHIAPPIN,
Bernard FINIELS, Bernard GALIBERT,

Membres
Joseph LAHONDES, Claude LEGRAND,
Alain PRADEILLES, Elie VERNET.

Rapporteurs :

Commission petit gibier

Alain PRADEILLES, René SERRES,
Joseph LAHONDES, Claude SABATIER.

Commission grand gibier

Claude LEGRAND, Georges PEYRIC,
Norbert CAUSSE, François CHIAPPIN,
Roger SYLVAIN

Commission Prédateurs

Bernard FINIELS, Norbert CAUSSE,
Elie VERNET

Commission migrateurs et gibier d'eau

Bernard GALIBERT, René SERRES,
Bernard PAGES, Robert ROUTIER

Commission Natura 2000

Norbert CAUSSE, Alain PRADEILLES,
Bernard GALIBERT, Elie VERNET.

Commission Jeunes, École de Chasse.

Territoire de Chasse Pilote

René SERRES, Alain PRADEILLES,
Bernard GALIBERT, Elie VERNET.

Commission Habitat

Gilbert BAGNOL, SERRES René,
Alain PRADEILLES, Bernard FINIELS,
François CHIAPPIN, Roger SYLVAIN

Commission Garderie

Bureau Fédéral

Le présent Conseil d'Administration demeure en fonction jusqu'au 30 juin 2013. Statutairement, tous les nouveaux administrateurs qui ont été élus le 21 avril 2013, lors de l'Assemblée Générale de Roquemaure, à savoir : « GAS Jacky, GIRIEUD Léopold, LARATTA Pascal, PAUL Gilbert et RIVIERE Didier », prennent leurs fonctions à compter du 1^{er} juillet 2013.

TACHES PROFESSIONNELLES

Le Directeur des services de la Fédération Marc VALAT est chargé d'assurer la mise en œuvre de la politique du Conseil d'administration, l'orientation budgétaire, une veille juridique sur le droit de la chasse et des associations, l'organisation fédérale, la gestion des contentieux administratifs et judiciaires, les relations extérieures, la prospection des actions nouvelles, la promotion des partenariats, les ressources humaines, la coordination professionnelle des personnels et un contrôle sur le fonctionnement défini comme suit :

La gestion des études techniques, le suivi d'application des protocoles scientifiques sur les habitats ou les espèces, l'exploitation et l'analyse des données, le suivi des directives environnementales (Natura 2000, SCAP...) et la réalisation études d'impact sur les ouvrages sont confiées au :

Chef du Service Technique, Raymond TERNAT.

Accueil, réception et information :

Béatrice GUERRERO et Céline SOISSON.

Secrétariat administration et technique, gestion des adhérents territoriaux :

Céline SOISSON, Charlotte GALARET.

Gestion financière, comptable, sociale et budgétaire :

Céline PAUL.

Gestion informatique et réseau internet :

Charlotte GALARET.

Service Régie Guichet Unique :

Nicolas GASQUIEL, Céline PAUL, Béatrice GUERRERO.

Service indemnisation dégâts :

Charlotte GALARET, Céline PAUL.

Prévention dégâts de gibier :

Nathalie SADARGUES, Nicolas PAGES.

Examen Permis de Chasse, formations jeunes, chasse à l'Arc, agrément Piégeurs :

Béatrice GUERRERO, Oliver CABROL, Maxime LOCHON, Nicolas GASQUIEL.

Gestion administrative aide aux territoires, piégeurs, nuisibles, services :

Céline SOISSON.

Action technique aménagements des territoires et gestion cynégétique grand gibier :

Raymond TERNAT, Nicolas PAGES, Nathalie SADARGUES.

Action technique aménagements des territoires et gestion cynégétique petit gibier :

Olivier CABROL, Maxime LOCHON.

SAGIR :

Olivier CABROL, Raymond TERNAT.

Gestion École de Chasse et de la Nature :

Charlotte GALARET, Olivier CABROL, Alain MARTEL, Nicolas PAGES.

Gestion Territoire de Chasse Pilote de Vallongue :

Maxime LOCHON, Béatrice GUERRERO.

Formations sécurité :

Charlotte GALARET, Nicolas PAGES, Alain MARTEL, Didier VALLEZ.

Police de la chasse, prévention du braconnage, rédaction procédures, médiation, information braconnage et relation avec les adhérents et corps de police, autres services techniques :

Alain MARTEL Responsable de service, Didier VALLEZ Responsable de service adjoint, Nicolas PAGES Responsable de service adjoint, Nicolas GASQUIEL, Adrien GUEZELLOU, David GUILLAUMET.

Suivi des procès verbaux, formation et animation réseau des gardes chasse particulier :

Céline SOISSON, Didier VALLEZ, Nicolas PAGES, David GUILLAUMET.

Revue Fédérale, promotion publicitaire :

Charlotte GALARET, Céline PAUL et personnels rédacteurs.

Action animation nature, foire et salon :

Raymond TERNAT, Nicolas PAGES, Olivier CABROL, Maxime LOCHON, Alain MARTEL, Didier VALLEZ, Nicolas GASQUIEL, Adrien GUEZELLOU, David GUILLAUMET.

Suivi gestion et recueil des données automatisées (comptages, prélèvements, enquêtes) :

Nathalie SADARGUES, Béatrice GUERRERO.

Suivi, études Petit Gibier et réseaux Nationaux :

Olivier CABROL, Maxime LOCHON.

Suivi, études Grand Gibier et réseaux Nationaux :

Raymond TERNAT, Nicolas PAGES.

Suivi, études Prédateurs et réseaux Nationaux :

Raymond TERNAT, Nathalie SADARGUES.

Suivi, études Migrateurs, gibier d'eau et réseaux Nationaux :

Raymond TERNAT, Maxime LOCHON, Nathalie SADARGUES, Adrien GUEZELLOU.

Service juridique aux associations de chasse :

Marc VALAT, Raymond TERNAT.

Coordination professionnelle Fédération Régionale et Nationale des Chasseurs :

Marc VALAT, Raymond TERNAT.

CREDITS PHOTOGRAPHIQUES

Les photographies publiées dans le tableau se trouvent propriété de :

- **Fédération Départementale des Chasseurs du Gard**
- **Fédération Nationale des Chasseurs**
- **Fédération Départementale des Chasseurs de Charente Maritime**
- **Fédération Régionale des Chasseurs du Languedoc Roussillon**
- **Club National des Bécassiers**
- **ARTS 7**
- **IMPCF**
- **Association de chasse communale de Manduel**
- **Association de chasse communale de Ledenon**